



Association pour le Bien
des Aveugles et malvoyants

Dossier de candidature à la lecture bénévole

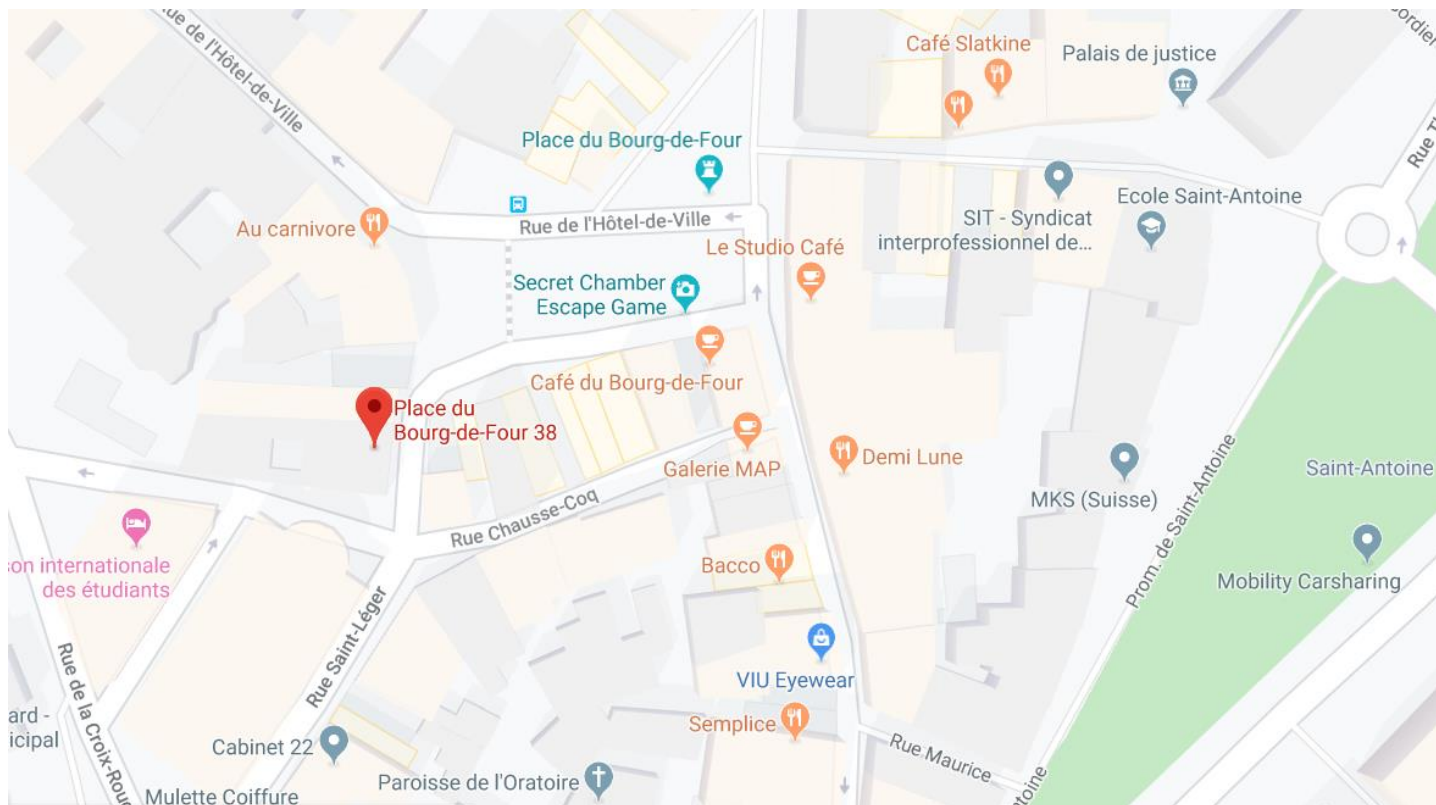
Studio d'enregistrement de la BBR

Place du Bourg-de-Four 38

1204 Genève

022 317 79 14 - studio@abage.ch - www.abage.ch

Plan d'accès :



Sommaire

Ce dossier contient les documents pour les candidats à la lecture bénévole et en particulier, les trois extraits de textes imposés aux candidats.

Les candidats choisissent **un quatrième extrait** dont la durée de lecture est approximativement de 5 minutes. Le choix de cet extrait est totalement libre.

Un cinquième extrait (très court) vous sera distribué le jour du test. Il fera l'objet d'un exercice de navigation dans une structure textuelle complexe.

Détails du dossier :

- Convention entre la bibliothèque et le bénévole
- Fiche de candidature

Extraits des textes :

- Arnaldur Indridason, *L'homme du lac*
- Joël Candau, *Mémoire et expériences olfactives*
- Bernard Clavel, *Le soleil des morts*

Consultation du jury

Le test de lecture est remis à un jury composé de collaborateurs de la BBR. Le jury répond au questionnaire dans un délai de 14 jours sauf exception. La lecture sera évaluée selon les critères suivants :

- Vitesse de lecture
- Interprétation (timbre, intensité, intonation, rythme)
- Rigueur (correction des fautes, bruits parasites, implication)
- Respect de la ponctuation
- Prononciation / articulation
- Transmission du sens texte
- Préparation
- Bruits de bouche
- Esthétique de voix

Résultats de la consultation

Une synthèse des commentaires du jury est remise aux candidats. Un CD contenant l'enregistrement des extraits de texte peut être fourni.

Suites

Si le jury répond positivement, les candidats sont intégrés au groupe de lecteurs bénévoles. Le premier livre enregistré sera soumis à une petite évaluation par l'équipe technique du studio. Un retour sera ensuite fait aux nouveaux bénévoles sur ce premier enregistrement.

Convention entre la BBR et le bénévole

La contribution du bénévole est un apport indispensable au bon fonctionnement de la BBR.

La mise en œuvre des conditions nécessaires à la meilleure collaboration possible est une des priorités de la bibliothèque.

La bibliothèque s'engage vis-à-vis du bénévole à :

- Assurer sa formation initiale et son accompagnement par des collaborateurs compétents ;
- Respecter les horaires d'enregistrement en studio ;
- Lui faire part de toutes les remarques relatives à la qualité de son travail et nécessaires au maintien et à l'amélioration de la qualité des productions de la bibliothèque ;
- Être à l'écoute de toute suggestion, réclamation et observation ;
- Organiser une rencontre annuelle des lecteurs ;
- Informer sur les activités de la bibliothèque.

Le bénévole s'engage vis-à-vis de la bibliothèque à :

1. Restituer le texte le plus fidèlement possible

- Effectuer un travail de transcription plutôt que d'interprétation ;
- Respecter l'intégralité du texte. Ne rien ajouter (à part les "notes du transcripateur") ni supprimer (ex : passage choquant). Ne pas modifier de formules ou traductions, même malheureuses ;
- Indiquer les erreurs ou incohérences.

2. Se conformer aux consignes des collaborateurs

- En matière de choix des livres, l'intérêt des auditeurs et la cohérence du catalogue priment. Une proposition de la part du bénévole est bienvenue mais la bibliothèque ne garantit pas sa réalisation sur support adapté ;
- Participer aux formations complémentaires mises sur pied par la bibliothèque ;
- Être à l'écoute de toute suggestion, réclamation et observation.

3. Participer activement à la bonne marche de la bibliothèque

- Pour les donneurs de voix en studio, annoncer toute absence ou arrivée tardive le plus tôt possible. Après deux absences non annoncées, la plage horaire sera attribuée à un autre bénévole ;
- Respecter un engagement hebdomadaire régulier d'une heure minimum pour la lecture en studio et d'une heure et demie pour la lecture à domicile ;
- Terminer l'ouvrage commencé ;
- Respecter les délais convenus ;
- Porter soin et attention au matériel mis à disposition par la bibliothèque.

La fin du bénévolat peut être décidée en tout temps par le bénévole ou par la bibliothèque si cette collaboration s'avère difficile ou insatisfaisante.

Genève, le

Signature :

Candidature à la lecture bénévole

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. (privé/mobile) :

Tél. professionnel :

E-mail :

Langue(s) maîtrisée(s) (à part le français):

Formation/expérience professionnelle dans le théâtre, cinéma, radio ou télévision (ou autre métier d'acteur/rice)?
oui non

Si oui, veuillez préciser:

Intéressé(e) par :

L'enregistrement en cabine :

L'enregistrement à domicile :

Disponibilités (à cocher) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

Extraits des textes :

- Arnaldur Indridason, "L'homme du lac"
- Joël Candau, "Mémoire et expériences olfactive"
- Bernard Clavel, "Le soleil des morts"

1. Arnaldur Indridason, "L'homme du lac"

(Éditions Métailié, 2004)

Elle pensait à l'homme qui se trouvait chez elle, allongé dans son lit. C'était à cause de lui qu'elle était partie faire un tour au lac. Elle n'avait pas voulu se réveiller à ses côtés et espérait bien qu'il serait parti quand elle rentrerait. Il l'avait raccompagnée chez elle à la fin de la soirée mais ne s'était pas montré franchement captivant. Pas plus que tous les autres dont elle avait pu faire la connaissance après son divorce. Il n'avait pratiquement pas parlé d'autre chose que de sa collection de disques et avait même continué à la bassiner avec ça longtemps après qu'elle avait cessé de faire semblant de s'y intéresser. Elle avait fini par s'endormir dans le fauteuil du salon. En se réveillant, elle avait constaté qu'il s'était couché dans son lit où il dormait bouche ouverte, vêtu d'un slip ridiculement petit et de chaussettes noires.

Ici la centrale d'urgences, répondit une voix au téléphone.

Oui, je vous appelle pour signaler la découverte d'un squelette. Il s'agit d'un crâne percé.

Elle grimaça. Fichue gueule de bois! Qui donc dirait un truc pareil ? Un crâne percé. Elle se rappela l'expression "une pièce percée de dix aurar". À moins que ça n'ait été la pièce de deux couronnes qui était percée?

- Votre nom, s'il vous plaît? demanda d'un ton neutre la voix de la centrale d'urgences.

Elle parvint à mettre de l'ordre dans ses pensées et déclina son identité.

- Où l'avez-vous trouvé ?

- Dans le lac de Kleifarvatn, près de la rive nord.

- Il a été pris dans vos filets ?

- Non, il est enfoui au fond du lac.

- Vous étiez en train de faire de la plongée?

- Non, le squelette dépasse du lac. On voit les côtes et le crâne.

- Donc, il est au fond du lac?

- Oui.

- Dans ces conditions, comment se fait-il que vous le voyiez ?

- Il est devant moi, à l'endroit où je me trouve.

- Vous l'avez ramené sur la rive?

- Non, je n'y ai pas touché, mentit-elle sans même réfléchir.

- Il y eut un silence à l'autre bout de la ligne.

- Qu'est-ce que c'est, ces âneries? gronda finalement la voix.

C'est une blague ? Vous savez ce que ça peut vous coûter, une plaisanterie de ce genre ?

- Ce n'est pas une plaisanterie. Je suis dans le lac et je l'ai sous les yeux.

- Vous allez peut-être me dire que vous marchez sur l'eau ?!

- L'eau a disparu, expliqua-t-elle. Il n'y a plus d'eau, il ne reste que le fond asséché et c'est là que se trouve le squelette.

- Comment ça, l'eau a disparu?

- Pas entièrement, mais elle s'est retirée de l'endroit où je me trouve. Je suis hydrologue à la Compagnie de distribution d'énergie. J'étais en train d'effectuer des relevés du niveau du lac quand je suis tombée sur ce squelette. Il a un trou dans la boîte crânienne et il est presque entièrement enseveli dans le fond sablonneux. J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'un mouton.

- D'un mouton?

- On en a retrouvé un l'autre jour, il s'était noyé depuis longtemps. À l'époque où le niveau du lac était plus haut.

Il y eut un silence au téléphone.

- Attendez-nous là-bas, annonça la voix avec quelques réticences. J'envoie une voiture.

Elle resta immobile à côté du squelette pendant quelques instants puis se dirigea vers le bord de l'eau pour évaluer la distance. Elle était certaine que ces ossements étaient encore immergés quand elle était venue faire des relevés au même endroit deux semaines plus tôt. Dans le cas contraire, elle les aurait vus. Le niveau du lac n'avait baissé que d'un mètre à ce moment-là.

2. Joël Candau, "Mémoire et expériences olfactives"

(Éditions puf, 2000)

(Attention : les corps de notes 1 et 2 sont à intégrer dans le texte ; les autres corps de notes sont à lire en fin de texte.)

« Les odeurs ! premier témoignage de notre fusion au monde. »

Gaston Bachelard, La poétique de la rêverie, Paris, puf, 1960 et 1993, p. 118.

Cet ouvrage ne porte ni sur les parfums ni sur les arômes. Il traite des odeurs ou, plus exactement, de l'expérience olfactive en milieu professionnel. Parfums et arômes ne sont que des espèces particulières de produits odorants (perçus soit par voie olfactive directe, soit par voie rétronasale et directe), qui, en tant que tels, relèvent d'une anthropologie de l'olfaction. Ces produits ne seront évoqués ici que dans la mesure où ils sont l'objet de savoirs et de savoir-faire collectifs plus ou moins élaborés.

Si j'ai choisi cet incipit, c'est parce que notre représentation spontanée du monde des odeurs est la plupart du temps réduite à la catégorie des parfums et des arômes. Combien de fois, après avoir expliqué en quelques mots l'objet de ma recherche, ai-je entendu la réponse suivante : « Ah, les parfums ! » avec, comme complément ou comme variante, l'évocation du vin ou de l'aromathérapie. On peut y voir l'effet d'un environnement socioéconomique où, pour des raisons avant tout commerciales, les entreprises « communiquent » massivement sur ce registre : les parfums, comme le vin et les produits alimentaires, constituent de fructueux marchés, tant du point de vue de la consommation intérieure que de l'exportation. Mais on peut également supposer qu'il y a là une raison proprement anthropologique : dans le domaine des odeurs comme dans bien d'autres, nos représentations et notre mémoire sont éminemment sélectives et privilégient le registre des « bonnes odeurs », meilleures « à penser » que les autres. Sans doute y a-t-il une part de vrai dans cette hypothèse, comme on pourra en juger d'après les résultats de mon enquête. Cependant, dans plusieurs professions, l'expérience olfactive quotidienne ne peut être restreinte à une sensibilité hédonique ou à une esthétique de l'odorat. Certains de mes informateurs sont régulièrement exposés à des odeurs violentes, agressives, parfois jugées

insoutenables. Cette expérience, ils sont plus ou moins capables d'en parler, de la transmettre et de la partager. Je me suis intéressé à cette compétence olfactive généralement négligée tout autant qu'à celle d'un sommelier ou d'un « nez ». C'est donc l'ensemble du champ olfactif que j'*aborde* dans ce livre, celui de la palette culturellement (et naturellement ?) déterminée qui va des « bonnes » aux « mauvaises » odeurs, sans privilégier l'une ou l'autre de ces catégories. Le verbe *aborder* n'est pas ici pure rhétorique. Je pense sincèrement être resté à l'orée d'un champ de recherche immense. Il convient de préciser ce que je n'ai pas pu ou pas su faire. Définir un programme de recherche et ses résultats par ce qu'ils ne sont pas est souvent le signe d'une profonde inquiétude épistémologique, bien plus paralysante que le doute, toujours nécessaire. C'est indéniablement mon cas. Comment pourrait-il en être autrement alors que, en sciences humaines et sociales, les travaux sur l'olfaction sont si rares et les chemins si mal balisés ? J'ai donc délibérément écarté certaines voies que j'aurais pu emprunter.

En premier lieu, je n'ai voulu faire ni une histoire de la sensibilité olfactive¹ ni une ethnologie de l'odorat, domaines beaucoup plus vastes² que celui que j'explore dans ce travail : l'anthropologie des savoirs et savoir-faire olfactifs mobilisés à des fins professionnelles. Pour autant, je n'ai pas cherché à appréhender toutes les formes partagées d'expertise olfactive : la tâche était trop lourde pour prétendre l'inscrire dans le cadre de ce seul ouvrage. Nombreuses, en effet, sont les professions qui pourraient revendiquer une telle compétence : aromaticiens, bactériologistes, employés du gaz, fournisseurs³, fromagers-affineurs⁴, éboueurs, égoutiers⁵, distillateurs, herboristes, jurys de l'industrie alimentaire, métallurgistes,

¹ Histoire magnifiquement inaugurée par les recherches d'Alain Corbin.

² Comme on peut s'en rendre compte à la lecture des travaux de Constance Classen.

³ Voir Roger Cornu, « Voir et savoir », in Denis Chevalier (sous la dir. de), *Savoir faire et pouvoir transmettre*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1991, p. 92-93

⁴ Annick Le Guérer, *Les pouvoirs de l'odeur*, Paris, Éd. François Bourin, 1988, 349 p

⁵ Agnès Jeanjean, « Travailler et penser une matière impensable », in Marie-Pierre Julien, Jean-Pierre Warnier (sous la dir. de), *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 73-85 ; du même auteur : « Les égouts de Montpellier : mots crus et mots propres », *Ethnologie française*, XXIX, 1999, 4, p. 607-615

abatteurs, éleveurs, chercheurs de truffes, tanneurs et peaussiers, sauniers, les sourciers peut-être, tous les « renifleurs » divers en quête de nuisances olfactives, etc. Il faudrait prolonger cette liste et dresser ainsi l'inventaire des multiples métiers faisant appel d'une manière ou d'une autre à l'odorat. Mon projet anthropologique est bien plus modeste : prenant appui sur quelques expertises olfactives seulement, j'essaie d'appréhender les savoirs et les savoir-faire professionnels qui les fondent.

3. Bernard Clavel, "Le soleil des morts"

(Éditions Albin Michel, 1998)

Pour les écoliers de Brédans, ce mercredi 12 octobre 1887 ne devait pas être une journée pareille aux autres. Dès que tout le monde eut pris place derrière les lourds pupitres de bois maculés d'encre, M. Audemard qui se tenait adossé à sa chaise regarda un moment ses élèves sans mot dire. Son œil clair réclamait un silence parfait qui ne tarda pas à s'établir. S'approchant alors de Charles Lambert, il lui posa la main sur l'épaule et dit gravement :

- Mes enfants, votre camarade nous quitte. Et s'il s'en va travailler, c'est que la guerre lui a pris son grand-père. Comme elle a pris le frère aîné de Solange Margerier et l'oncle de Nicolas Renaud.

Il marqua un temps, retourna lentement vers son siège mais, au lieu de s'asseoir, il alla se planter de biais devant la carte accrochée au mur, à droite du tableau noir. Prenant sa longue règle, il en pointa l'extrémité vers le haut, à l'endroit qui était entouré d'un épais trait violet. C'était comme un cerne de deuil traçant la frontière des provinces perdues.

- Souvenez-vous, dit-il de sa voix la plus grave, que bien des hommes ont donné leur vie pour tenter de défendre notre sol. Beaucoup sont partis volontaires, comme le grand-père Lambert, et ne sont pas revenus.

Posant sa règle, il alla s'asseoir à sa place et croisa ses bras sur son pupitre. Une fois encore, il laissa son regard parcourir la classe. Le silence était parfait. Pas la moindre toux, pas le moindre raclement sur le plancher, c'est à peine si le bois de quelques bancs couinait un peu. Quand le maître reprit la parole, on eût dit que quelque chose écrasait sa voix :

- Voyez-vous, mes petits, nous devons nous appliquer à détester la guerre. Nous devons de toutes nos forces souhaiter que ne reviennent jamais les mois si sombres que nous avons vécus, mais il faudra bien qu'un jour l'Alsace et la Lorraine nous soient rendues.

Là, il marqua un temps. On eût dit qu'il avait du mal à contenir un sanglot.

Un peu plus haut, il poursuivit :

- Mais, s'il le fallait, je sais que quand vous aurez l'âge d'homme, vous seriez tous prêts, les garçons, à risquer votre vie pour chasser de ces terres ceux qui nous les ont prises par la force. Et je voudrais qu'aujourd'hui, en mémoire des trois hommes de notre village tombés à l'ennemi, nous revivions ensemble cette guerre qui nous a tant marqués.

Là, courut sur toute la classe un frisson de satisfaction. Ce n'était pas de la joie, mais on sentait bien que ce n'était plus non plus de la tristesse. Le souvenir des morts ne venait pas de s'effacer d'un coup, il s'estompait un peu. Il laissait le premier plan aux armées bien vivantes que les paroles du maître allaient faire lever en masse.

Soudain, ce mercredi sombre d'octobre s'éclairait d'un grand soleil. Les murs de l'école s'ouvraient sur la campagne.

- Le 2 août 1870, alors que Napoléon III avait, depuis le 19 juillet, déclaré la guerre à la Prusse, Dole semblait bien loin des événements. Une foule énorme était montée à Mont-Rolland où l'on venait de construire une chapelle.

« De Brédans, comme de tous les villages des environs, des gens étaient partis en procession avec des bannières qu'un vent léger gonflait comme des voiles multicolores, avec des brassées de fleurs et des paniers pour manger sur l'herbe. Devant la chapelle toute neuve, on avait aligné quatre cloches qu'on allait baptiser avant de les hisser dans le clocher. Pour l'heure, c'était celles de la collégiale qui carillonnaient.

« L'armée aussi était présente. Les casques des cavaliers et leurs cuirasses étincelaient au soleil, les képis rouges, les galons dorés, tout avait un bel air de fête.

« Et puis, alors que l'évêque disait sa messe, six cavaliers montèrent la côte au grand galop. Leurs chevaux écumaient. Leur chef s'approcha du

commandant d'Haranguine, il salua du sabre et sa lame traça dans l'air comme un éclair. Le tonnerre ne gronda pas, mais la terre trembla sous les sabots de la troupe qui descendit vers la ville à bride abattue.

«L'ordre venait d'arriver de partir sans délai pour la frontière de l'Est. »

« La fête était finie. Les cloches restèrent sous leurs draps blancs. Sans attendre, jetant leurs fleurs et repliant les bannières, gens de la ville et paysans regagnèrent leur demeure. On n'entendait pas encore gronder le canon, mais la guerre était là ».